

**Nouvelle classification de l'iasp de la douleur chronique.
THE IASP CLASSIFICATION OF CHRONIC PAIN FOR THE INTERNATIONAL
CLASSIFICATION OF DISEASES (ICD-11)**

L'International Association for the Study of Pain (IASP) présente une nouvelle classification de la douleur chronique. Nous remercions le docteur Sinja Meyer (CETD Hôpital St Antoine, Paris) d'avoir fait le travail d'analyse et de traduction de cette nouvelle classification.

La distinction est faite entre douleur chronique primaire et douleur chronique secondaire.

Définition de la douleur chronique primaire :

- Douleur dans une ou plusieurs régions anatomiques
- Douleur > 3 mois
- Associé à une détresse émotionnelle importante et/ou à un handicap fonctionnel
- La douleur n'est pas mieux expliquée par un autre diagnostic de douleur chronique (diagnostic différentiel: douleur chronique secondaire). Jusqu'à présent, on utilise des termes ambigus comme «douleur non spécifique», «douleur fonctionnelle», «douleur dysfonctionnelle», «douleur somatoforme»...

Définition douleur chronique secondaire :

- Douleur liée à une maladie à part entière
- Douleur «symptôme»

Un nouveau terme, «**douleur nociplastique**», est proposé pour préciser les mécanismes de la douleur chronique primaire.

La nouvelle classification des mécanismes de la douleur chronique devient :

- 1) Douleur **nociceptive** : douleur liée à une activation des nocicepteurs
- 2) Douleur **neuropathique** : douleur liée à une lésion ou une maladie affectant le système somato-sensoriel
- 3) Douleur **nociplastique** : douleur liée une altération de la nociception malgré l'absence de preuve d'une lésion tissulaire activant les nocicepteurs ou d'une maladie ou lésion affectant le système somato-sensoriel.

[Lire la suite https://www.reseau-lcd.org/wp-content/uploads/2019/06/Classification-douleur-chronique.pptx.pdf](https://www.reseau-lcd.org/wp-content/uploads/2019/06/Classification-douleur-chronique.pptx.pdf)